

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 MAI 2025

COMPTE RENDU AFFICHE LE 13 mai 2025

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 29 avril 2025

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 15

PRESIDENT : M. Didier TESTE, Maire

SECRETAIRE ELUE : Mme Yvette BONNARD

MEMBRES PRESENTS A LA SEANCE : M. Didier TESTE, M. Lucien BRUYAS, M. Fabrice FOND, M. Christophe BROSSON, M. Christian CLOUPET, Mme Yvette BONNARD, M. Pierre BOIRON, Mme Brigitte RUDEAUX-POMMATEAU, M. Joël BALLAS, Mme Camille BRUYAS, Mme Marie-Françoise BONNARD, Mme Isabelle MARQUET, Mme Marielle GIRAUD COLOMBET

Membres absents excusés : Mme Murielle BOIRON (pouvoir à M. Fabrice FOND), M. Sylvain RIVORY (pouvoir à M. Lucien BRUYAS)

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE PRECEDENTE

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le compte-rendu de la séance précédente.

DELIBERATIONS

AVENANT AU PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE (P.E.D.T.)

Madame Marielle GIRAUD-COLOMBET expose que le PEDT formalise une démarche permettant aux collectivités territoriales volontaires de proposer à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école, organisant ainsi, dans le respect des compétences de chacun, la complémentarité des temps éducatifs. Ce projet relève, à l'initiative de la collectivité territoriale compétente, d'une démarche partenariale avec les services de l'Etat concernés et l'ensemble des acteurs éducatifs locaux.

Le PEDT est un outil de collaboration locale dont l'objectif est de mobiliser toutes les ressources d'un territoire afin de garantir la continuité éducative entre les projets des écoles et les activités proposées aux enfants en dehors du temps scolaire. Il doit permettre d'organiser des activités périscolaires prolongeant le service public de l'éducation, en complémentarité avec lui.

Les collectivités signataires d'un PEDT et déclarant au moins un accueil de loisirs périscolaire peuvent recourir aux dérogations suivantes :

- desserrement des taux d'encadrement ;
- inclusion des intervenants ponctuels dans le calcul des taux d'encadrement ;
- durée de fonctionnement journalière minimale d'un accueil de loisirs périscolaires ramenée de 2 à 1 heure.

Monsieur le Maire rappelle que le PEDT pour les années scolaires 2021/2024 est arrivé à échéance et doit donc être renouvelé pour la rentrée scolaire 2025 et pour une durée de 3 ans, en ayant toujours le souci majeur de l'enjeu collectif qu'est le bien-être de l'enfant, tout en respectant au mieux leurs rythmes de vie et d'apprentissage.

Chassenoud, Closrenard, Col de Grenouze, Combechère, Dizimieux, Griffoney, La Balasserie, La Bernardière, La Bertranderie, La Carelière, La Durantière, La Garde, La Grande Magdeleine, La Gurarie, La Planche, Le Brichet, Le Coin, Le Cros, Le Malozon, Les Echaux, Marlin, Nuzières, Remillieux, Vanel

Considérant l'intérêt de reconduire un cadre partenarial structurant les temps scolaire, périscolaire et extra-scolaire pour les enfants de la commune,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'approuver et de renouveler le Projet Éducatif du Territoire (PEDT) pour une nouvelle période allant du 2 septembre 2025 au 31 août 2028 et autorise Monsieur le Maire à signer le PEDT renouvelé, la convention cadre avec les partenaires institutionnels (Éducation nationale, CAF, etc.), ainsi que tout acte relatif à sa mise en œuvre.

CHOIX DU PRESTATAIRE POUR L'INSTALLATION DE PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES SUR L'ECOLE

Monsieur Christian CLOUPET rappelle le projet d'installation de panneaux photovoltaïques en toiture de l'école de Longes. Il rappelle que cette installation se fera en autoconsommation partagée et permettra à la commune de faire une économie substantielle sur les consommations électriques.

Suite à la consultation, selon une procédure adaptée restreinte soumise aux dispositions de l'article L2123-1 du code de la commande publique, la commission ad hoc a analysé et classé les offres selon les critères suivants :

Valeur technique de l'offre (40%)

Prix de l'offre (40%)

Connaissance du site (20%)

Monsieur Christian CLOUPET précise qu'après analyse, l'entreprise la mieux classée est la suivante : Entreprise BEAUX 363 ZA de Varambon – 38370 SAINT CLAIR DU RHONE pour un coût des travaux de 29.934,30 €HT soit 35.921,16 €TTC

Considérant l'objectif de transition énergétique poursuivi par la commune et l'analyse des offres reçues et la proposition de classement effectuée par la commission, **le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide** de retenir l'entreprise **BEAUX**, sise 363 ZA du Varambon 38370 ST CLAIR DU RHONE, pour la réalisation des travaux de pose de panneaux photovoltaïques sur le toit de l'école publique « La Clef Des Champs », pour un montant de **29.934,30 euros HT**, soit **35.921,16 euros TTC**, d'autoriser Monsieur le Maire à signer le bon de commande correspondant ainsi que tout document afférent à cette opération.

DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU DEPARTEMENT DU RHONE POUR L'INSTALLATION DE PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES SUR L'ECOLE

Vu le Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET) adopté le 27 septembre 2022 par le Conseil Communautaire de Vienne Condrieu Agglomération

Considérant la volonté de la commune de réduire sa consommation énergétique et de produire une part de son électricité à partir d'énergies renouvelables,

Considérant l'opportunité de poser des panneaux photovoltaïques sur le toit de l'école communale « La Clef des Champs » située à 115, rue du Pré Paquet – 69420 LONGES,

Monsieur le Maire, rappelle à l'Assemblée le projet d'installation de panneaux photovoltaïques sur une partie de la toiture de l'école.

Le coût des travaux est évalué à **30.984,30 € HT** comprenant

Etude de structure : **1050 € HT**

Fourniture & Pose : **29.934,30 € HT**

Considérant que la commune souhaite solliciter une aide financière auprès du Conseil Départemental du Rhône au titre de son dispositif de soutien aux projets d'investissements pour la transition énergétique, Monsieur le Maire

présente à l'assemblée le plan de financement de ce projet.

- Conseil Départemental : 15.492 €
- Autofinancement : 15.492,30€

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve le projet de pose de panneaux photovoltaïques sur le toit de l'école communale, autorise Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental du Rhône pour la réalisation de ce projet d'un montant de 15.492,00 €

REPRISE DES CONCESSIONS EN L'ETAT D'ABANDON – CIMETIERE DE DIZIMIEUX

Monsieur Lucien BRUYAS expose au Conseil Municipal que la commune a fait le constat que plusieurs concessions perpétuelles dans le cimetière de Dizimieux se trouvaient en état d'abandon manifeste.

Pour remédier à cette situation, et permettre à la commune de récupérer les emplacements délaissés, une procédure de reprise de concessions est prévue par le Code Général des Collectivités Territoriales. La procédure de reprise des concessions abandonnées est longue et difficile et a été engagée dans notre cimetière le 23 octobre 2022. L'ensemble de la procédure ayant été menée à son terme conformément aux dispositions réglementaires, le Conseil Municipal est appelé à se prononcer sur la reprise des concessions.

Concession N°5 – BRUYAS délivrée le 10 août 1895

Concession N°7 – OLLAGNIER/CHEVALIER délivrée le 10 août 1898

Concession n°10 – DUCLOS/JARLETON délivrée le 27 avril 1896

Concession N°94 – PANEL/BAJARD délivrée le 11 mai 1937

Concession N°122 – BOIRON/TOUILLEUX délivrée le 2 avril 1962

Sans Concession – Monument CHAMBEYRON

Entendu l'exposé de Monsieur Lucien BRUYAS et après en avoir délibéré le Conseil Municipal, décide à l'unanimité de reprendre les concessions en état d'abandon figurant ci-dessus citées et autorise Monsieur le Maire à prendre un arrêté municipal individuel prononçant leur reprise.

DEMANDE DE SUBVENTION ASSOCIATIONS

Vu la demande de subvention en date du 22 avril 2025 de l'association « Train en Fête » qui œuvre pour le retour des trains de voyageurs sur la rive droite du Rhône ;

Considérant que le budget communal ne permet pas de répondre positivement à toutes les demandes de subvention qui sont soumises au Conseil Municipal;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, refuse d'accorder une subvention à l'association « Train en Fête »

ATTRIBUTION D'UN BARNUM GRATUIT PAR LA REGION AUVERGNE RHONE-ALPES

Madame Brigitte RUDEAUX-POMMATEAU informe l'assemblée que la Région Auvergne Rhône-Alpes propose de céder gratuitement à la commune un barnum, dans le cadre de son programme de soutien aux équipements des collectivités. Les communes bénéficiaires s'engagent à le stocker, l'entretenir et le mutualiser au maximum, à la destination exclusive des associations locales. Elles s'engagent également à s'assurer pour tous les dommages lors de son utilisation, et à le maintenir en état, le cas échéant en remplaçant des éléments défectueux.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'accepter la cession gratuite d'un barnum par la Région Rhône-Alpes à la commune de Longes et d'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette cession.

L'ORDRE DU JOUR DES DELIBERATIONS EST TERMINE A 21H30

QUESTIONS DIVERSES

Droit de préemption urbain

Il s'agit de la vente d'une maison d'habitation située 30, chemin de Pressoir.

Caravan' Jazz

Madame Brigitte RUDEAUX-POMMATEAU fait lecture le compte rendu de la dernière réunion de préparation de Caravan'Jazz ayant eu lieu le 29 avril 2025.

Pour l'instant le nombre de bénévoles est de 16 personnes. Il faudrait pouvoir atteindre 20.

Point sur ce qui est fait :

Réservation tables et bancs : 56 tables et 112 bancs de réservés répartis ainsi 15 tables et 30 bancs loués (30 €) à Trèves, 20 tables et 40 bancs aux Haies, 21 et 42 bancs du comité des Fêtes de Longes.

Chaises : 100 anciennes chaises de la salle d'animation stockées dans le local libre situé 380, grande rue

Jeux réservés à la ludothèque (devis de 58 euros)

Vigile : la société AB6 est choisie pour un montant de 212,86 € TTC

La question se pose de savoir comment distinguer les bénévoles (chapeau ?, tee-shirt ?, brassard ?). Le point est fait sur la communication.

« *Qui fait quoi* » sera abordé lors des prochaines réunions des 13 et 27 mai 2025.

Monsieur le Maire précise qu'il a rencontré la responsable de la paroisse et qu'à sa demande, le début des concerts a été reculé d'une demie-heure pour permettre une sortie de messe sereine.

Marché de producteurs et d'artisans : à ce jour 8 ont répondu favorablement,

Référent Habitat

Lors de l'inter-commission Habitat et Climat Air Energie du 4 mars, le besoin d'un élu référent habitat dans chaque commune avait été évoqué. Il s'agit, dans le contexte du déploiement du Pacte territorial sur le territoire voté au conseil communautaire du 8 avril, de renforcer le lien de proximité au plus près des usagers sur un sujet se service public souvent compliqué et parfois sensible.

Les missions du référent habitat seront de :

1. Orienter les habitants de sa commune ayant des questions ou des besoins en matière d'amélioration, de rénovation de l'habitat vers le bon opérateur missionné par l'Agglomération (AGEDEN, Alte 69, Soliha, ADIL) qui pourra leur apporter un service neutre et gratuit
 2. Faire remonter les situations problématiques ou les soupçons d'habitat indigne ou dégradé au service habitat de l'Agglomération
- Contribuer à l'amélioration de la connaissance du nouveau dispositif en relayant et en recevant les informations de manière plus dynamique

M. Pierre BOIRON s'est porté volontaire pour cette mission

Printemps des Fermes

Le printemps des fermes organisé par Vienne Condrieu Agglomération aura lieu le Samedi 17 mai 2024.

Vélo Village

Vélo village, salon grand public pour tous les amateurs de vélos : VTT, vélos de course, vélos de ville ou de loisirs aura lieu le Samedi 24 mai 2025 à Saint Cyr sur le Rhône

Randonnée cycliste « La Sampoutaire »

Organisée par l'étoile Cyclo du Pilat, la randonnée Cycliste « La Sampoutaire » passera à la Croix du Trèves le Dimanche 18 mai 2025

Fête des Mères par l'Association Familiale de Longes

L'association familiale de Longes fêtera toutes les mamans sur le terrain de pétanque de Longes – Place de l'Eglise – le Dimanche 25 mai 2025.

Carte des aléas inondations et glissements de terrain

Monsieur le Maire rappelle aux Conseillers.ères Municipaux.ales qu'ils.elles peuvent consulter les cartes « Inondations » et « Glissements de terrains » pour émettre leur avis avant le 7 mai 2025.

Chaises de la salle d'animation

Les 150 nouvelles chaises de la salle d'animation ont été livrées.

Association des Jeunes de Longes

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a rencontré le 19 avril 2025 l'Association des Jeunes de la commune afin de définir les conditions d'organisation de la vogue devant se dérouler les 27, 28 et 29 juin 2025.

LES QUESTIONS DIVERSES SE SONT TERMINEES A 22H15

COMMISSIONS COMMUNALES ET INTERCOMMUNALES

Commission communale d'action sociale (C.C.A.S)

Madame Isabelle MARQUET donne deux dates prévues par le C.C.A.S :

Le Jeudi 18 septembre toute la journée : Sortie à Lyon avec visite d'un appartement témoin et cours de cuisine organisé par le C.R.I.A.S

Le Samedi 25 octobre : Atelier prévention routière, organisé en collaboration avec des bénévoles de la sécurité routière

Les modalités d'organisation de ces 2 journées seront prochainement précisées.

Commission Animations - Caravan'Jeux

Madame Brigitte RUDEAUX-POMMATEAU informe le Conseil municipal que le projet de Caravan'Jeux est, pour l'instant, en attente de validation par l'Agglo.

Syndicat Intercommunal Sport et Culture - Festival de l'Humour

Madame Brigitte RUDEAUX-POMMATEAU expose au Conseil Municipal que le Syndicat Intercommunal Sport et Culture Les Haies Longes Trèves a reçu la facture concernant le festival de l'Humour de la MJC de Vienne. La jauge pour rentabiliser le spectacle était fixée par la MJC à 180 places il n'y a eu que 134 spectateurs, le syndicat doit donc s'acquitter de la différence soit 46 places à 18 €.



Commission pour le choix d'un cadeau pour les mariages et baptêmes républicains

Madame Yvette BONNARD fait le compte-rendu de la commission en présentant les cadeaux choisis.

Commission Voirie

Monsieur Christophe BROSSON expose au Conseil Municipal qu'une artère de SFR (câble) a été mise à nue lors des fortes pluies de 17 octobre. SFR prendrait en charge la moitié des travaux. Le montant du devis envoyé par l'entreprise mandatée par SFR est de 3190,00 HT. Un second devis a été demandé à l'entreprise CHAVASSIEUX TP.

Commission Communication

Madame Camille BRUYAS expose au Conseil Municipal que le problème du site internet de la commune a été résolu. Elle présente au Conseil Municipal les déclinaisons du logo de Longes.

La prochaine séance du Conseil aura lieu le 3 juin 2025

**L'ORDRE DU JOUR ETANT TERMINE,
LA SEANCE EST LEVEE A 22h50**

INSCRIPTIONS A L'ECOLE DE LONGES

Si votre enfant entre en maternelle ou qu'il vient d'arriver sur la commune, vous devez vous présenter au service périscolaire (115, rue du Pré Paquet) en vue de la rentrée 2025/2026. L'accueil des familles se fera sur rendez-vous de 13h30 à 15h30 (04.72.49.26.86/periscolaire@longes.fr) à compter du 12 mai 2025.

Présentez-vous muni : du livret de famille; d'un justificatif de domicile; en cas de changement d'école, du certificat de radiation de l'école fréquentée précédemment ; en cas de dérogation du périmètre scolaire, de la demande de dérogation au périmètre scolaire

Il vous sera alors délivré un certificat d'inscription permettant de procéder à l'admission définitive de votre enfant à l'école. Les admissions définitives à l'Ecole de Longes seront enregistrées par la Directrice de l'Ecole. Apportez l'attestation d'assurance de responsabilité civile, le carnet de vaccination et le certificat d'inscription délivré par la mairie.

Information aux parents d'élèves – Transport scolaire

Chers parents,

Afin d'assurer un service de transport scolaire fluide et sécurisé pour tous les élèves, nous vous rappelons l'importance d'arriver à l'heure aux arrêts de bus.

✓ **Merci de présenter votre enfant au point d'arrêt au moins 5 minutes avant l'horaire prévu.**

☐ **Le conducteur ne pourra pas attendre en cas de retard afin de respecter les horaires du circuit pour l'ensemble des passagers.**

Nous comptons sur votre collaboration pour garantir la sécurité et la ponctualité de tous.

Merci de votre compréhension.

J'PEUX PAS, J'AJ PETANQUE

Tous les vendredis de juin à septembre

En Juin
Vendredi 13
Enfant/Adulte

En Juillet
Vendredi 04
Vendredi 11
Vendredi 18
Vendredi 25

En Août
Vendredi 01
Vendredi 08
Vendredi 22
Vendredi 29 - Profit du cancer

En Septembre
Vendredi 05 - Doublette Mixte

LONGES
Inscriptions 20€
Jet du bouchon 20€30
7€ la doublette
Ouvert à tous

Renseignements : 06.89.91.34.49

Bientôt près de chez vous

CONCOURS DE PETANQUE LONGES

ADULTE/ENFANT
DE MOINS DE 14 ANS

Inscriptions 20€
Jet du bû 20€30

13 JUIN

7€ la Doublette

En fonction du nombre de participants au concours sans enfants pourra être mis en place.

Renseignements : 06.89.91.34.49

LE PRINTEMPS DES FERMES

À LOIRE-SUR-RHÔNE (69)

RDV LE 17 MAI 2025 DE 10H À 18H

OUVERT À TOUS

REPAS FERMERS

ANIMATIONS

MARCHÉ DE PRODUCTEURS

TOUTE LA JOURNÉE

Marché de producteurs fermiers
Stands abrités, explications et dégustations de produits ultra locaux & en direct

TOUTE LA JOURNÉE

Animations pour petits & grands

- Visite en tracteurs (départs 10h, 11h, 14h, 15h, 16h, 17h)
- Animation du p'tit fromager (4€ pour 1 ou 2 enfants : fabrication de ces 4 fromages et diplôme à la sortie)
- Stand photo
- Espace dessin pour enfants

12H À 14H

Repas fermier le midi
10€/pers avec 1 verre compris
De 12h à 14h

TOUTE LA JOURNÉE

Boissons et aliments en vente pour se restaurer
Lieu abrité

SOIRÉE LOUP GAROU PIZZAS

16/05/25

11-13
Tarif 1/2 journée
12 places

17H-22H

17h-19h Préparation de la soirée
19h-22h Deviens l'animateur des futurs Anim'jeunes le temps d'une soirée!

Pôle de Condrieu - Maison des associations
69420 CONDRIEU

Information et inscription par notre portail famille ou par mail :
<https://animjeune.portail-defi.net/>
animjeune@vienne-condrieu-agglomeration.fr



Caravan'Jazz...

Musique et marché artisanal

Entrée libre

Dimanche 8 juin 25

PROGRAMME

10h - Début du marché artisanal

11 h - Brunch et début des concerts

11h30 - Combo Pop du conservatoire

12h30 - Les Krakens

13h45 - Dramax

A partir de 16 h - Caranouche

18h30 - Fin du marché artisanal

LONGES (69420)

Restauration sur place